

MICEM/8/2007

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mme Ndioro Ndiaye

à la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil

27 – 30 novembre 2007

Genève

QUATRE-VINGT-QUATORZIEME SESSION DU CONSEIL

27-30 novembre 2007
Genève

MICEM/8/2007
Page 1

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les délégués,

1. J'ai l'honneur et le plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de cette quatre-vingt-quatorzième session du Conseil de l'OIM.
2. J'aimerais adresser des remerciements particuliers à la Présidente sortante, S.E. Mme Najat Al-Hajjaji, Ambassadeur de la Jamahiriya arabe libyenne, pour ses efforts et son engagement, grâce auxquels nous avons pu aller de l'avant et conclure le débat sur la stratégie de l'OIM. Elle mérite toute notre reconnaissance pour cet accomplissement important pour l'OIM comme pour ses Etats Membres.
3. J'aimerais également féliciter le nouveau Président du Conseil, S.E. M. Juan Antonio March, Ambassadeur d'Espagne, ainsi que les membres de son bureau, pour leur élection. J'aimerais réitérer à l'Ambassadeur tout mon soutien dans sa direction des travaux de sa présidence parce qu'il s'agit, cette année, de traiter des questions qui revêtent une importance absolument cruciale pour l'évolution future de l'Organisation, comme pour la vision et la stratégie à long terme.
4. Je tiens à souhaiter à nouveau la bienvenue à nos nouveaux Etats Membres, la République socialiste du Viet Nam avec laquelle nous avons entretenu près de vingt années de coopération, et la République du Burundi, avec laquelle nos relations remontent à 2001, dans le cadre du Programme MIDA-Grands lacs. Je suis confiante que l'adhésion du Burundi et du Viet Nam ouvriront la voie à un nouvel élargissement de notre agenda de gestion des migrations et que cela aidera à mettre en place d'autres programmes et des activités revêtant un intérêt particulier pour le développement de ces deux pays.
5. Mes félicitations vont également à *Africa Recruit*, au *Refugee Education Trust* (RET) et à Femmes Africa Solidarité (FAS), pour leur demande d'admission en qualité d'observateur. Ils élargiront notre présence auprès des migrants que nous servons.
6. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à toutes les délégations ici présentes, dont un grand nombre ont fait un long voyage pour participer à ce Conseil.

Mesdames et Messieurs,

7. Il y a quatre points sur lesquels j'aimerais mettre plus particulièrement l'accent aujourd'hui. Le premier concerne l'utilisation de la migration comme instrument efficace de réduction de la pauvreté, ainsi que le besoin de cohérence politique en la matière. En effet, de nombreux pays se

sont exprimés sur ce sujet lors du Dialogue de haut niveau en 2006, puis au Forum mondial sur la migration et le développement en juillet 2007. Dans mes déclarations au Conseil en 2005 et 2006, j'ai systématiquement appelé les Chefs d'Etat et de Gouvernement, ainsi que nos partenaires dans le domaine du développement, à porter leur attention sur ce point. La migration est un phénomène et un processus complexe et pluridimensionnel qu'il convient d'insérer dans le cadre du développement, et cet exercice a des conséquences directes sur les choix politiques qu'il convient de faire.

8. Par conséquent, intégrer le fait migratoire dans les agendas nationaux du développement, tout en maintenant l'accent sur la mise au point de stratégies cohérentes et durables d'éradication de la pauvreté, constitue un défi de taille pour de nombreux gouvernements, particulièrement ceux des pays d'origine. Bien peu de gouvernements ont été en mesure, de relever ce défi de manière cohérente, et pour beaucoup d'entre eux restent théoriques les relations existant entre migration et développement.

9. Les politiques migratoires nationales et la cohérence dans ce domaine exigent des actions coordonnées entre les différents programmes et ministères gouvernementaux afin de combler le manque de coopération interinstitutionnelle; elles exigent aussi une meilleure collaboration entre les politiques des pays d'origine et celles des pays d'accueil, ainsi qu'entre les gouvernements concernés et la communauté internationale.

10. Pas plus tard que ce mois-ci, pour prendre un autre exemple de problématique émergent, de nombreux gouvernements se sont exprimés à Lisbonne pour l'incorporation du changement climatique dans les cadres nationaux de développement, notamment dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, et ont plaidé pour un engagement plus ferme en faveur de l'application de l'objectif n° 7 du Millénaire pour le développement consacré à l'environnement. Comment pouvons-nous donc compléter cet agenda d'intégration de la Migration dans les politiques nationales et quelles sont les étapes suivantes?

11. D'après notre expérience, la quête de cohérence passe par la tenue de réunions nationales à l'initiative des gouvernements. Je propose que soient organisées de telles réunions qui pourront apporter un soutien technique approprié et des services consultatifs aux gouvernements. Ces réunions nationales aideront à la création de comités nationaux interministériels chargés de la formulation de politiques nationales en matière migratoire et de la création de modèles économiques axés sur la gestion des migrations. C'est au sein de ces comités nationaux que la modélisation économique de la Migration, du genre de celle mise en œuvre par le Millennium Institute dans Threshold 21 que nous pouvons intégrer la Migration dans les plans sectoriels de développement économique.

12. Essentiellement par l'entremise de crédits dont elle dispose dans son Fonds 1035, l'OIM s'efforce d'aider les gouvernements à poursuivre cette approche d'intégration dans quelques pays pilotes (notamment le Ghana, le Mali, le Nigéria, le Zimbabwe et Maurice). En Asie, des pays tels que le Bangladesh et les Philippines ont fait des progrès et sollicitent l'appui technique et financier de l'OIM pour faire avancer le processus. L'Amérique latine est elle aussi intéressée à voir progresser son agenda sur la migration et le développement. En fait, il faut que ce processus devienne systématique pour l'Afrique, pour l'Asie et pour l'Amérique latine.

13. Plus important encore, l'évaluation récente du Programme de migrations pour le développement en Afrique (MIDA), qui est l'illustration des efforts déployés par l'OIM pour que la migration serve le développement, a réaffirmé la pertinence du MIDA vis-à-vis du mandat de l'Organisation, et particulièrement de sa Constitution et du nouveau document de stratégie adopté par les Etats Membres. Une fois encore, je prie instamment tous les Etats Membres, l'Administration de l'OIM et en particulier les gouvernements donateurs, d'investir dans le programme MIDA et de favoriser l'apport de crédits à ce programme.

14. Mesdames et Messieurs, j'en viens à présent à la diaspora. La période 2006-2007 a été témoin de nombreuses réunions qui ont eu lieu dans divers pays européens à propos de la nécessité de meilleures politiques à l'adresse de la diaspora, de méthodes de transfert financier présentant un bon rapport coût/efficacité, et de la mise sur pied de structures appropriées, capables d'aider à une compréhension commune et de favoriser la conclusion d'accords entre pays d'origine et pays hôtes, en investissant dans le potentiel que recèle la diaspora.

15. Sous les auspices du Gouvernement allemand, et plus précisément de son Agence de coopération technique (GTZ) et du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement, la Conférence "Migration et main-d'œuvre – Comment concilier les intérêts des pays de destination et d'origine?" s'est tenue à Berlin en juin 2007 et a offert l'occasion de débattre, entre autres, de la question des rapatriements de fonds et de leur contribution aux effets positifs de la migration sur le développement. En novembre 2007, sous la présidence du Conseil européen qu'assume actuellement le Portugal, la Conférence consacrée aux journées du développement de l'Union européenne a traité des défis que posent les changements climatiques pour la coopération au développement en Europe, et l'opportunité m'a été offerte à cette occasion de mettre en lumière la contribution que peuvent apporter les migrants et la diaspora à la prévention de la dégradation de l'environnement.

16. Permettez-moi aussi de remercier l'Union africaine, et plus particulièrement le Gouvernement de l'Afrique du Sud, pour avoir organisé cette année cinq conférences régionales consultatives sur la diaspora à Brasilia (avril 2007), à Londres (avril 2007), à New York (juin 2007), à Paris (septembre 2007) et à Bridgetown, la Barbade (octobre 2007). Ces conférences ont été suivies par des consultations à l'échelle continentale à Addis Abeba (octobre 2007), qui ont préparé la tenue de consultations ministérielles en Afrique du Sud il y a une quinzaine de jours (novembre 2007). Le plan d'action auquel a conduit ce processus sera adopté lors du sommet extraordinaire devant être convoqué au début de 2008. Je vous encourage tous à lire ces rapports et à soutenir activement les efforts de la diaspora dans le monde entier.

17. Vers la fin de 2006 et durant toute l'année 2007, l'OIM s'est engagée dans une série de manifestations à caractère diplomatique intitulée "Dialogues avec la diaspora" et des plans d'action en ont découlés. Ces dialogues ne se bornent pas à confirmer l'engagement de la diaspora; ils permettent en outre une collaboration plus large dans différents secteurs du développement. Nous avons vu les résultats positifs de la participation de la diaspora en Chine, en Inde et en Amérique latine. Nous pouvons renforcer les capacités d'un pays en exploitant ses ressources à l'étranger.

18. Les diasporas sont surtout intéressées à prendre part aux efforts de développement dans les pays d'origine comme dans les pays de destination lorsqu'elles seront gagnées par un sentiment d'appartenance et seront reconnues en tant que partenaires clés du développement et en tant

qu'investisseurs. Pour y parvenir, tant les gouvernements des pays d'origine que ceux des pays d'accueil doivent investir dans ce type de ressources additionnelles pour le développement, en recensant leurs compétences et en veillant à bien comprendre leurs intérêts. Nouer des relations constructives entre pays d'origine, pays d'accueil et diasporas demande de traiter les migrants non pas comme une simple ressource, mais comme des partenaires en matière de développement et comme des investisseurs.

19. La question du genre, sur laquelle j'aimerais m'exprimer à présent, concerne elle aussi la diaspora. Il faut que cette question soit prise en compte dans les politiques nationales, car il s'agit d'un atout supplémentaire de la diaspora à ne pas négliger. Cela permettra non seulement de prendre en considération la situation des femmes vulnérables et leurs besoins, mais aussi de faire participer les femmes hautement qualifiées et de prendre acte de leur contribution aux pays d'origine comme aux pays d'accueil. Plus particulièrement, les femmes de la diaspora peuvent jouer un rôle déterminant dans la progression des politiques nationales d'intégration des migrants. A cet effet, l'OIM lancera prochainement une base de données des migrants qualifiés des deux sexes.

Mesdames et Messieurs,

20. S'agissant précisément de l'intégration de la dimension du genre dans les programmes et dans la dotation en effectifs de l'OIM, comme vous le savez, une évaluation a été faite l'année dernière des résultats de dix années de mise en œuvre de cette politique. A cet égard, je tiens à remercier personnellement ici Denise Glasscock, partie en retraite en mars 2007, et dont les efforts inlassables au service de l'OIM auraient dû lui valoir le prix du Directeur général pour services rendus à l'Organisation.

21. Cette évaluation s'est révélée un exercice très intéressant. Elle a remis en question notre perception de la notion du genre de l'OIM et nous a forcés à repenser notre action pour la promotion des femmes dans le personnel de l'Organisation ainsi que l'incorporation de la dimension du genre dans nos programmes et nos activités.

22. A la suite de cette évaluation, la personne en charge des questions de genre a mené une consultation auprès des fonctionnaires de rang supérieur dans l'ensemble de l'Organisation, des points focaux chargés des questions de genre et des membres du Groupe de travail sur les questions de genre (WGGI) afin de recueillir leur avis et leurs recommandations sur la manière de remédier aux faiblesses et aux lacunes de la politique actuelle. Notre coordinatrice des questions de genre a analysé leur contribution et rédigé un document de stratégie destiné à revitaliser la politique d'incorporation des questions de genre dans les programmes de l'OIM.

23. Au cours de la dernière session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme en mars 2007, qui a surtout mis l'accent sur la discrimination contre les enfants de sexe féminin, l'OIM a insisté sur la nécessité d'améliorer les conditions d'éducation des filles en tant que stratégie de prévention de la traite, un service important que l'OIM continue d'assurer partout dans le monde.

24. Le groupe de travail aurait souhaité faire davantage, mais au bout du compte, nos contraintes budgétaires nous en ont empêchés. Avec une allocation plus généreuse, nous serions en mesure de faire davantage dans ce domaine.

25. En 2008, le WGGI, en mettant l'accent sur la recherche et la collecte de données, soutiendra l'incorporation de l'analyse sexospécifique dans quatre projets de l'OIM au Costa Rica, en Lettonie, en Indonésie et au Sénégal. Les conclusions de cet exercice nous aideront à faire en sorte que les projets de l'OIM répondent correctement aux besoins des hommes et des femmes et ne reproduisent pas les inégalités entre les sexes. Cette analyse du genre constituera, nous l'espérons, un élément systématique de notre travail d'élaboration de projets.

26. Il est regrettable que le personnel de l'Administration ne compte pas en son sein davantage de personnes recrutées spécifiquement pour promouvoir l'agenda de l'égalité entre les sexes à l'OIM. Les activités relatives au genre sont aujourd'hui entre les mains de quelques membres du personnel désignés comme points focaux et qui s'en occupent à titre volontaire, ajoutant les activités déployées dans ce domaine à leurs propres tâches quotidiennes. Les points focaux disposent, dans tous les bureaux extérieurs de l'OIM, de ressources limitées, tant humaines que financières, et l'allocation budgétaire que nous recevons est loin de nous permettre d'être plus performants pour la promotion de la problématique du genre dans le contexte des migrations. Il s'agit là aussi d'une situation regrettable, si l'on considère les nombreuses déclarations et marques d'intérêt manifestées à ce propos.

27. Notre coordinatrice des questions de genre siège à la Commission des nominations et des affectations, ce qui lui permet de veiller à ce que les priorités en la matière soient dûment prises en compte dans le processus de recrutement au sein de l'Organisation. J'aimerais appeler à une revalorisation du poste en question afin de montrer que nous accordons à la question du genre la place qu'elle mérite. La nouvelle coordinatrice du genre est jeune, pleine de bonne volonté et de savoir-faire; je suis convaincu que, grâce à elle, nous ferons beaucoup de progrès sur ce plan.

28. Pour être en mesure de peser réellement dans leur mission et dans leur champ d'action, les points focaux et les membres du Groupe de travail sur les questions de genre ont besoin d'une meilleure formation et de possibilités accrues de se réunir et de s'entendre avec la coordinatrice des questions de genre sur une vision institutionnelle et un plan de travail conséquent. De plus, ils doivent être davantage pris au sérieux au sein des missions à fonctions régionales et des autres bureaux extérieurs. Ceci, je le répète, suppose de pouvoir disposer d'un budget spécifique et d'une équipe professionnelle se consacrant de manière plus constante à la problématique du genre dans le contexte migratoire.

29. Je lance un appel à chacun d'entre vous pour qu'il s'engage en faveur d'une action plus résolue, plus dynamique et plus systématique en vue de l'incorporation de la dimension du genre dans la gestion des flux migratoires. Prendre en compte les besoins différents des hommes et des femmes, des garçons et des filles, est une clé essentielle de la solution aux problèmes migratoires qui se posent aujourd'hui.

30. Mesdames et Messieurs, j'aimerais aborder un quatrième et dernier point avant de clore ma déclaration. Il s'agit de la gouvernance au sein de l'OIM. Je fais ici référence à ce qu'a réalisé S.E. Mme Najat Al-Hajjaji durant sa présidence du Conseil concernant la stratégie de l'OIM, ses organes directeurs et son Programme et Budget, à partir des suggestions faites par S.E. M. Luis Alfonso de Alba, Ambassadeur du Mexique et S.E. M. Masood Khan, Ambassadeur du Pakistan.

31. En dépit des efforts de S.E. Mme Al-Hajjaji et de vous tous, l'OIM souffre toujours d'un manque de transparence dans son interaction avec les Etats Membres, qui influencent notre capacité à financer et poursuivre nos projets et nos programmes sur le terrain.

32. Les années passées ont été témoin de nombreux efforts visant à réformer les organes directeurs de l'OIM par souci de transparence et de bonne gouvernance. J'avais clairement fait état, précédemment, de la nécessité de telles réformes pour permettre à l'OIM de rester l'Organisation chef de file sur la scène migratoire, et je continue de le faire aujourd'hui.

33. J'aimerais que 2008 soit l'année durant laquelle l'OIM, en étroite consultation avec les Etats Membres, le Comité permanent des Programmes et des Finances et le nouveau Président du Conseil, S.E. M. Juan Antonio March, consolidera la collaboration et la coopération, de telle sorte qu'elle puisse non seulement maintenir et confirmer son statut d'organisation universelle sur la scène migratoire.

34. Il nous reste encore beaucoup de chemin à faire. Sous votre direction, nous pouvons espérer atteindre à un niveau de transparence accru, à un meilleur équilibre entre nos rôles respectifs en matière de gestion des programmes, et à de meilleurs résultats dans notre gestion des ressources, notamment les ressources humaines, tant en termes d'égalité que de professionnalisme. En bref, nous pouvons espérer pouvoir ainsi relever les défis qui se posent à l'OIM pour l'avenir.

Je vous remercie.